



HAL
open science

Licence professionnelle Organisation des transports

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Organisation des transports. 2014, Rectorat de Lille. hceres-02038467

HAL Id: hceres-02038467

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038467v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Organisation des transports

de l'Institut Catholique de Lille

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Institut Catholique de Lille

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Organisation des transports

Secteur professionnel : SP5-Echanges et gestion

Dénomination nationale : SP5-2 Logistique

Demande n° S3LP150008262

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institution Sainte Jude à Armentières.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2010, la licence professionnelle *Organisations des transports* est portée par la Faculté Libre de Sciences Economiques et de Gestion (FLSEG) de l'Institut Catholique de Lille (ICL), et est localisée à l'Institution Sainte Jude à Armentières. Elle forme des professionnels capables de prendre en charge la responsabilité d'une activité de logistique ou de transport, du suivi clientèle, de la gestion ou encore la responsabilité de la planification des transports, pour satisfaire les besoins des donneurs d'ordre sur les marchés nationaux et internationaux. Les métiers visés sont : responsable d'exploitation transport, responsable commercial transport, responsable import/export, responsable d'agence, responsable de plate-forme ou d'entrepôts, responsable logistique ou distribution. Elle se décline en formation initiale à temps plein et en alternance, sous contrat de professionnalisation. Plusieurs formations orientées dans les domaines du transport existent à proximité, sur Lille, dans la région Nord Pas de Calais ; mais ne répondent pas aux mêmes besoins métiers des entreprises.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier est assez faible au regard des spécificités de la licence professionnelle. Notamment, il montre des lacunes relativement à la partie professionnelle et à l'insertion des étudiants.

La région Nord-Pas de Calais possède des entreprises d'importance en logistique, qu'il s'agisse de plateformes logistiques ou de transport, qui légitiment l'existence d'une telle formation. Des projets de développement (à Houplins et à Saint Omer) corroborent ce jugement, sous réserve d'une complémentarité des formations similaires existantes dans le bassin d'emploi. La spécialité *Organisation des transports* répond aux besoins de formation des étudiants et aux besoins métier des entreprises dans le domaine du transit de cette région. Les postes visés sont des postes de responsabilités, en accord avec le niveau Bac+3 de la licence professionnelle, il est toutefois, dommage que les compétences managériales inhérentes à ce type de postes ne soient pas abordées afin de préparer les étudiants à ces futures responsabilités. Le domaine de la formation, et notamment celui du transit international, mais aussi le positionnement géographique du centre de formation au carrefour de l'Europe devraient faciliter l'ouverture à l'international de la formation, ce n'est pas le cas ou en tout cas pas précisé. Le positionnement dans l'offre de formation mériterait un développement complémentaire pour que l'on puisse saisir les passerelles et les complémentarités entre formations. La localisation sur Armentières est justifiée par un besoin de formation de niveau 2 pour un public étudiant peu mobile.

Le programme de formation est de 524 heures dont 150 heures de projet tuteuré. Ce programme de formation est organisé autour de sept unités d'enseignements (UE) (culture générale, juridique, économique, logistique, transit international, stage et projet). L'organisation des UE ne paraît pas toujours très claire et certains cours semblent même redondants entre UE. Le stage est de 16 semaines ; nous ne disposons d'aucune information sur les modalités mises en œuvre pour faciliter la recherche de stage, sur l'accompagnement, sur le nombre d'offres de stage reçues, sur le type d'entreprises accueillant les étudiants, ou sur les missions réalisées par les étudiants durant leur stage. L'évaluation des enseignements est en contrôle continu mais se réalise très fréquemment par QCM. La répartition des coefficients par UE ne répond pas au cahier des charges imposé par l'arrêté de 1999.

Malgré une bonne attractivité, confirmée par un taux de pression (nombre de candidats rapporté aux effectifs) compris entre 3,5 et 4, les effectifs restent faibles. La formation accueille chaque année une dizaine d'étudiants, avec une faible diversité des parcours amont (essentiellement BTS). Le recrutement semble être principalement un recrutement interne (au sein de l'établissement). La formation est organisée en cycle initial mais environ la moitié des étudiants sont en contrat de professionnalisation.

Le taux de poursuite d'études des étudiants de cette formation est important, et l'insertion professionnelle est difficile à évaluer du fait du faible nombre de retours. Il n'y a pas de réelle politique de suivi de l'insertion professionnelle. Le manque de données ne permet pas d'apprécier l'adéquation emploi/formation.

L'intervention de professionnels dans la formation est de 67 % mais elle est concentrée entre sept professionnels qui sont pour la majorité des consultants. Leurs fonctions dans l'entreprise et leur implication dans le pilotage de la formation ne sont pas indiquées. Une seule entreprise du domaine intervient dans la formation ; ce qui est insuffisant.

Par ailleurs, l'équipe enseignante paraît très légère (2 personnes) et nous ne disposons d'aucune information sur les autres intervenants de la formation. La dimension universitaire de ce diplôme n'apparaît pas.

Concernant le pilotage de la formation, il n'existe pas de conseil de perfectionnement et l'animation de l'équipe pédagogique reste à préciser.

- Points forts :
 - La localisation géographique pertinente de la spécialité.
 - Le nombre de candidatures.
 - Les métiers visés en cohérence avec les besoins.

- Points faibles :
 - Un effectif trop faible.
 - Peu de professionnels provenant d'entreprises industrielles ou de transport).
 - Une insertion professionnelle insuffisante et un taux de poursuites d'études trop important.
 - Le retour des enquêtes insuffisant.
 - La politique des stages non précisée (sujets, lieux, etc.).
 - Le manque d'information sur la diversité des publics.
 - Le manque d'information sur les entreprises partenaires et sur l'équipe de formation.
 - L'absence de conseil de perfectionnement.
 - Pas de relations internationales.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est recommandé de revoir le recrutement en entrée, la formation ne doit pas se restreindre au site d'Armentières.

Le recrutement de professionnels d'entreprises industrielles et du transport serait un atout pour cette formation. Parallèlement, l'ouverture de l'équipe pédagogique à d'autres enseignants chercheurs permettrait de renforcer le caractère académique de cette formation.

Il est vivement conseillé de mettre en place un suivi régulier et systématique des diplômés. Les résultats des enquêtes sont un outil indispensable au pilotage de la formation et au conseil de perfectionnement qu'il conviendra de réunir régulièrement pour analyser les évolutions et le devenir de la formation.



Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.